

Working Paper No. 165

# Décentralisation et qualité de l'offre de services socio-publics en Afrique subsaharienne

par Damas Hounsounon | Mai 2016

Working Paper No. 165

# Décentralisation et qualité de l'offre de services socio-publics en Afrique subsaharienne

par Damas Hounsounon | Mai 2016

---

**Damas Hounsounon** est économiste-chercheur au Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin et doctorant à l'Ecole Doctorale de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG/UAC/Bénin). E-mail: hounsomas@yahoo.fr.

## Résumé

L'objectif du présent papier est d'analyser, du point de vue purement microéconomique, l'impact de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services socio-publics en Afrique sub-saharienne. L'analyse se sert des données issues des sondages effectués lors de la quatrième enquête Afrobaromètre sur les points de vue des citoyens sur la gouvernance, la démocratie, la réforme économique, la société civile et la qualité de vie dans 20 pays africains. Les résultats de l'analyse économétrique laissent augurer qu'un indice de décentralisation élevé et/ou une bonne qualité de démocratie favorisent la bonne gouvernance et par ricochet la fourniture des services publics de bonne qualité. Le processus de la décentralisation entamé en Afrique est donc globalement profitable aux populations du point de vue de la qualité de l'offre des services socio-publics. Mais si globalement la décentralisation a un impact positif et significatif sur la qualité de l'offre des services publics, les résultats restent mitigés lorsqu'on mène une analyse-pays.

## Abstract

### **Decentralization and quality of social service delivery in sub-Saharan Africa**

The purpose of this paper is to analyze, from a purely microeconomic perspective, the impact of decentralization on the quality of the delivery of social services in sub-Saharan Africa. The analysis uses data from the Afrobarometer Round 4 survey, which collected information on the views of citizens on governance, democracy, economic reform, civil society, and the quality of life in 20 African countries. Results of the econometric analysis show that a high degree of decentralization and/or a high quality of democracy promote good governance and in turn the provision of high-quality public services. The process of decentralization in Africa is thus generally beneficial to the population from the perspective of the quality of social and public service delivery. However, while overall decentralization has a positive and significant impact on the quality of public service delivery, the results are mixed when the analysis is conducted by country.



## 1. Introduction

Depuis la fin des années '80, la décentralisation est vulgarisée comme méthode de gouvernance locale dans de nombreux états du Sud, en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique Latine. Elle intervient dans un contexte de décrédibilisation de la forme « institutionnelle-occidentale » des états, confrontée à la vigueur des relations d'allégeances sociales, rémanentes en Afrique comme ailleurs, et aux échecs des ambitions « développementistes » puis des politiques d'ajustement structurel (AITEC, 2013).

Les expériences africaines de décentralisation administrative et économique se situent dans un contexte où l'état central à travers ses actions sur l'héritage naturel, faisant que certaines localités sont mieux dotées de ressources que d'autres, tend à aggraver les inégalités territoriales et à renforcer ipso facto la dégradation des conditions de vie des citoyens par son incapacité à assurer la fourniture des biens et services publics de qualité et en quantité. C'est donc pour garantir l'existence de forts systèmes de protection sociale, tout en assurant l'accès de tous à des services sociaux de qualité, et notamment une amélioration du bien-être de la population, qu'à l'instar des pays développés, les pays africains en général, et ceux au sud du Sahara en particulier, se sont lancés dans le processus de la décentralisation qui s'est concrétisée au début des années 2000 dans la plupart de ces pays.

Comme le souligne Chambas et al. (2007), l'objectif principal de cet instrument politique qu'est la décentralisation est de pallier les défaillances des états centraux en favorisant entre autres une offre de biens et services publics plus efficace et plus efficiente à la population. A cet effet, les auteurs assignent à la décentralisation deux missions essentielles, à savoir:

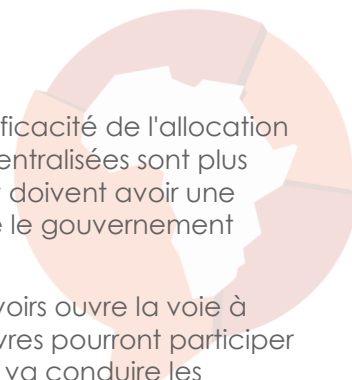
L'accroissement de l'efficacité de l'offre de biens et services publics. Il s'agit ainsi de promouvoir un échelon de gouvernement susceptible d'offrir certaines catégories de biens et services publics de manière plus adaptée aux besoins des populations.

La mobilisation de ressources publiques supplémentaires. En effet, l'accès à une meilleure information ou une plus grande transparence de l'utilisation des recettes collectées, grâce à la plus grande proximité du gouvernement, devrait, selon Chambas et al. (2007), favoriser la mobilisation de ressources locales propres au niveau des collectivités décentralisées et donc renforcer le niveau des ressources publiques globales.

Ils soulignent également qu'il est souvent plus facile au niveau local qu'au niveau central d'établir un lien entre la prestation de services publics locaux et des impôts locaux et que la prise de conscience de ce lien par les populations devrait favoriser le développement du civisme fiscal et donc l'acceptation des impôts locaux propres aux collectivités locales.

Pour les théoriciens de la « bonne gouvernance », notamment Leftwich (1993), la décentralisation démocratise davantage l'action publique en rapprochant les décideurs des citoyens. Cette proximité, qui faisait défaut au système politique centralisé, favorise la participation citoyenne et rend les gouvernants locaux plus responsables et compétents et moins corrompus que les gouvernants centraux (Leftwich, 1993). Dans cette perspective, l'opérationnalisation de la décentralisation crée un cadre géopolitique d'application de la bonne gouvernance et ce pour un développement social harmonieux.

Il existe donc au plan théorique des arguments qui établissent une relation entre la décentralisation et la bonne gouvernance d'une part, et entre la décentralisation et l'offre de biens ou services publics locaux d'autre part. Pour Hounmenou (2006), la décentralisation et la bonne gouvernance locale sont étroitement liées. L'auteur argue qu'en favorisant l'avènement à la tête des collectivités locales de représentants élus par la population, la décentralisation démocratique offre un important cadre d'exercice de la gouvernance locale en incitant les institutions locales à coopérer en synergie avec d'autres acteurs tels que l'état, la société civile, et les partenaires d'appui, dans la production de biens collectifs. Pour Azfar et al. (1999), l'argument théorique le plus courant de l'impact de la



décentralisation sur l'offre de services publics est qu'elle améliore l'efficacité de l'allocation des ressources. Il doit en être ainsi parce que les administrations décentralisées sont plus proches de la population à la base que le gouvernement central, et doivent avoir une meilleure information sur les préférences des populations locales que le gouvernement central (Hayek, 1945).

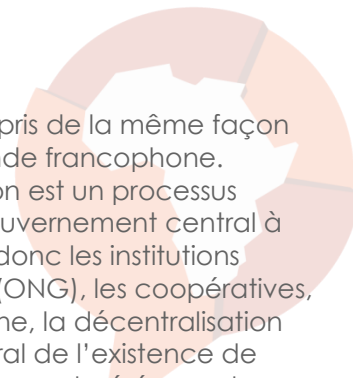
Jütting et al. (2005) défendent qu'une véritable délégation des pouvoirs ouvre la voie à l'instauration d'institutions démocratiques au sein desquelles les pauvres pourront participer activement, prendre des décisions, et défendre leurs intérêts. Ce qui va conduire les autorités locales à prendre les pratiques de bonne gouvernance clef de voûte pour mieux gérer les affaires publiques. Cette bonne gestion va inéluctablement rendre l'allocation des ressources plus efficace et des services publics locaux de qualité pourront être offerts à la population pour améliorer leur bien-être social.

Toutefois si en théorie, la décentralisation peut provoquer une optimisation des instruments et des politiques destinés aux pauvres par la fourniture de biens et services de qualité, la réalité est moins concluante. En effet, à partir d'une étude approfondie d'expériences menées dans 21 pays, le Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a pu constater que la décentralisation n'avait effectivement provoqué des améliorations en termes de réduction de la pauvreté que dans un tiers des cas. Dans la majorité des pays, la décentralisation n'avait eu aucun impact (Jütting et al., 2005). D'autres études sont parvenues à un constat encore plus inquiétant: Dans les pays où l'état est incapable de remplir ses missions de base et où, au départ, les inégalités sont très marquées, il existe un risque réel de voir la décentralisation aggraver la pauvreté au lieu de la réduire. Ces données contradictoires montrent bien que le rapport entre la décentralisation et la réduction de la pauvreté est loin d'être évident et que le résultat de la décentralisation est fortement tributaire des spécificités de chaque pays mais aussi de la manière dont le processus a été conçu (Jütting et al., 2005). Le développement précédent soulève le questionnement de l'efficacité de la décentralisation en termes d'offre des services et infrastructures de base. En d'autres termes, la décentralisation est-elle source d'efficience allocative?

La présente étude se situe dans la ligne droite de ces différents travaux de recherche et se propose de répondre à la question précédente en analysant l'impact de la décentralisation aussi bien sur la gouvernance locale que sur l'offre de biens et services publics. Pour ce faire l'étude utilise les données de l'enquête Afrobaromètre de 20 pays de l'Afrique subsaharienne en 2008/2009. La suite du papier est organisée autour de trois points. La session suivante présente la revue de la littérature; la session trois discute de la méthodologie; et la dernière session présente les résultats.

## **2. Revue de littérature**

La décentralisation désigne en général le processus par lequel l'état central transfère des compétences, des ressources, des responsabilités, et des pouvoirs de décision à des échelons inférieurs qui comprennent le département, la région, la ville, ou la commune. L'objectif premier de la décentralisation est de rapprocher le pouvoir du citoyen, de responsabiliser celui-ci vis-à-vis de son environnement, et enfin de lui donner la parole dans le choix des priorités et des moyens, ainsi que dans les politiques de développement et d'administration publique. C'est donc un processus permettant de faire participer la population à l'élaboration et à la gestion des politiques qui concernent leurs territoires. Cette implication des populations dans la gestion des affaires publiques permet de renforcer la qualité de la gestion opérée par les élus locaux, et la légitimité des décisions publiques, qui ne sont plus imposées mais qui sont censés correspondre aux attentes des populations, s'en trouve renforcée, non seulement au niveau local mais au-delà à toutes les échelles de l'action publique (AITEC, 2013).



D'après Poulin (2004), le concept de décentralisation n'est pas compris de la même façon selon que l'on se trouve dans le monde anglophone ou dans le monde francophone. L'auteur argue en effet que pour les Anglo-Saxons, la décentralisation est un processus politique qui consiste à transférer du pouvoir et des ressources du gouvernement central à des organismes locaux ou à des organismes privés. Les acteurs sont donc les institutions locales, les communautés, les organisations non gouvernementales (ONG), les coopératives, les associations, et les entreprises privées. Dans le monde francophone, la décentralisation fait plutôt référence à la reconnaissance par le gouvernement central de l'existence de gouvernements locaux autonomes ayant des compétences spécifiques et gérés par des instances autonomes. La décentralisation constitue donc dans ce cas une réorganisation de l'état, et elle ne concerne que des acteurs du secteur public (Ouedraogo, 2003). Dans ce contexte, on peut penser que la décentralisation est plus susceptible de faire émerger des modes de gouvernance plus démocratiques lorsqu'elle s'effectue sur la base de l'acceptation anglo-saxonne.

La suite de la section est consacrée à l'analyse critique de l'impact réel de la décentralisation sur la qualité des services de base offerts à la population tel que relaté dans la littérature économique. Mais avant, pour mieux comprendre le fonctionnement du processus de la décentralisation en Afrique, nous avons d'abord présenté les contextes dans lesquels les processus de la décentralisation se sont déclenchés sur le continent noir et particulièrement en Afrique au Sud du Sahara et les enjeux auxquels ces pays doivent faire face.

### 2.1. Décentralisation en Afrique: Contexte et enjeux

A la question « *Pourquoi la décentralisation en Afrique?* », Litvack et Seddon (2000) répondent que la plupart des opérations de décentralisation des années 90 ont été beaucoup plus motivées par des raisons politiques. Selon les auteurs, la propagation du multipartisme sur le continent africain aurait créé une demande pour une plus grande participation du niveau local dans la prise de décision.

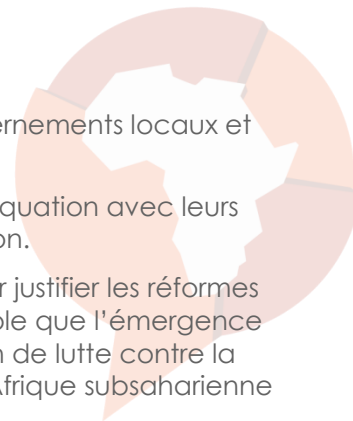
Toutefois, de façon générale, plusieurs raisons sont invoquées pour justifier les réformes décentralisatrices en Afrique subsaharienne. En effet, pour Adamolekun (1999), le processus de la décentralisation est surtout favorisé par les facteurs suivants:

- La demande de participation de la population appelle un transfert des pouvoirs en faveur des communautés au niveau régional et local. La raison est que les gouvernements sous-nationaux sont moins distants des populations et plus imputables de leurs actions.
- L'échec des gouvernements centraux en matière de développement socioéconomique. L'auteur présume que les citoyens contribueront plus facilement au financement des activités élaborées et mises en œuvre au niveau local.
- La décentralisation instaure la compétition entre les gouvernements locaux, donnant ainsi le choix aux citoyens de leur milieu de vie.
- La décentralisation permet l'expérimentation de mesures dans les sites pilotes.

Poulin (2004) estime que l'argument de la compétition entre les gouvernements locaux quant au choix de milieu de vie que font les citoyens apparaît toutefois très théorique dans les sociétés traditionnelles.

Litvack et Seddon (2000) ajoutent d'autres arguments à caractère économique:

- Les décisions de dépenses publiques prises à un niveau de gouvernement plus proche de la population auraient plus de chances de refléter la demande de services publics que celles prises par le gouvernement central.



- La décentralisation accroîtrait la compétition entre les gouvernements locaux et encouragerait de ce fait l'innovation.
- Les citoyens consentiraient à payer pour des services en adéquation avec leurs priorités, surtout lorsqu'ils ont été associés à la prise de décision.

De nombreux autres avantages sont avancés dans la littérature pour justifier les réformes entreprises en Afrique en matière de la décentralisation, mais il semble que l'émergence d'une démocratie locale et le développement local comme moyen de lutte contre la pauvreté sont les deux principaux enjeux de la décentralisation en Afrique subsaharienne aujourd'hui (Poulin, 2004).

Historiquement, la décentralisation, en Afrique comme ailleurs, intervient pour sa phase récente (fin des années '80-début des années '90) dans un contexte de décrédibilisation de la forme « institutionnelle-occidentale » des états, confrontée à la vigueur des relations d'allégeances sociales, rémanentes en Afrique comme ailleurs, et aux échecs des ambitions « *développementistes* » puis des politiques d'ajustement structurel.

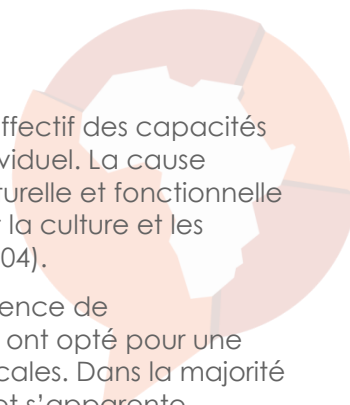
Depuis la fin des années '80, la décentralisation est devenue une priorité politique affichée par de nombreux états du Sud, en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique Latine. Dans le contexte global de revalorisation du local et de redéfinition de l'état, la crise économique et financière et la pression des bailleurs ont poussé les gouvernements centraux à adhérer à cette nouvelle forme d'organisation de l'action publique. Cette évolution contribue à structurer des formes d'organisation du pouvoir et de répartition des ressources qui répondent aux stratégies des acteurs politiques, économiques, ou sociaux africains. Ainsi les revendications démocratiques et l'organisation de grandes conférences nationales au début des années '90 au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, ou encore au Congo ont trouvé un débouché dans des constitutions instituant le principe de libre administration locale.

A l'exception des états profondément déchirés par un conflit ou en phase de sortie de crise, et dans lesquels les processus sont en standby voire en repli (République Démocratique du Congo, Libéria, République Centrafricaine), l'ensemble de l'Afrique s'est aujourd'hui durablement engagé sur la voie de la décentralisation. La plupart des pays présentent au moins un niveau de décentralisation politique effectif dont l'équipe de gestion est élue localement, au moins sur une partie du territoire national quand la communalisation n'est pas achevée. Dans certains cas, la décentralisation a aussi été une des modalités de sortie de conflits régionaux et de guerres civiles par la création de nouvelles possibilités de participation politiques à différents niveaux dans l'administration du pays.

Toutefois, lorsqu'on s'intéresse aux différentes dimensions de la décentralisation, on s'aperçoit que l'approfondissement du processus de décentralisation n'est pas encore totalement ancré dans la culture des pays africains. Une étude publiée par la Banque Mondiale en 2003 sur l'approfondissement du processus de décentralisation en Afrique du point des trois dimensions politique, administrative, et fiscale montre que, si le niveau de décentralisation politique était élevé ou au-dessus de la moyenne dans plus de la moitié des 30 pays étudiés, la décentralisation administrative était moins avancée et la décentralisation fiscale extrêmement faible sur l'ensemble du continent, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Kenya, le Ghana, et le Nigéria présentant les performances les plus élevées après agglutination des trois indicateurs. Les pays d'Afrique francophone et lusophone présentaient quant à eux, au regard de la méthodologie retenue, les résultats les moins satisfaisants (AITEC, 2013). Il y a très peu d'exemples de gouvernements locaux performants en Afrique subsaharienne.

Un des enjeux clés de la décentralisation dans les pays d'Afrique subsaharienne concerne les relations entre les institutions modernes héritées des puissances coloniales et les institutions traditionnelles. Sur la base d'un projet de recherche effectué dans le cadre des activités de la Banque Mondiale, Dia (1996) avance que le problème de capacité en Afrique serait plus

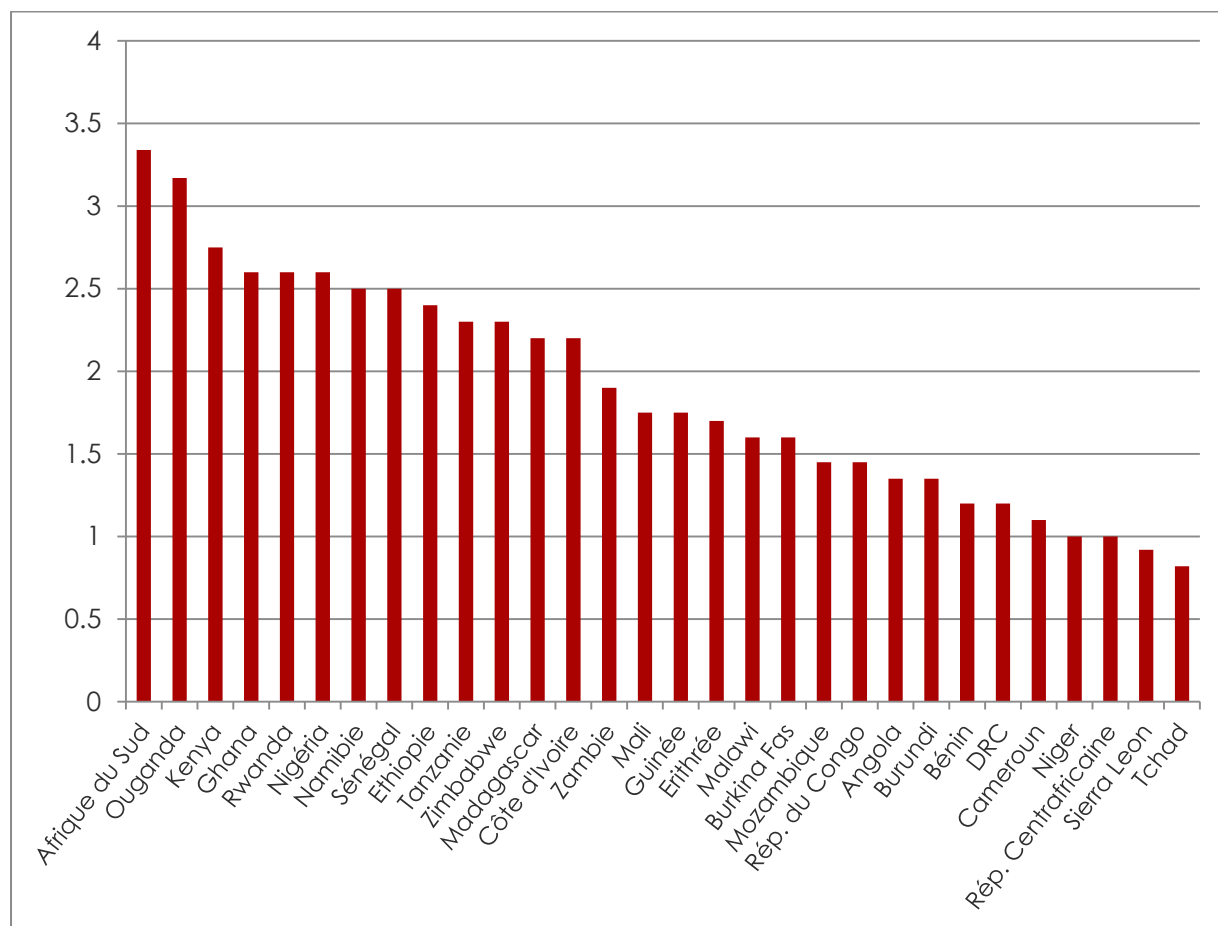




un problème de capacité institutionnelle, donc lié au déploiement effectif des capacités individuelles, qu'un problème de capacité technique au niveau individuel. La cause fondamentale de ce problème résiderait dans la déconnexion structurelle et fonctionnelle entre les institutions informelles indigènes enracinées dans l'histoire et la culture et les institutions formelles, la plupart transplantées de l'extérieur (Poulin, 2004).

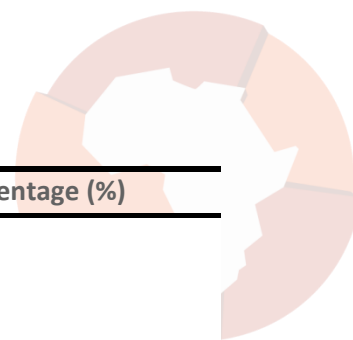
D'après des recherches menées par la Banque Mondiale sur l'expérience de décentralisation de 30 pays africains, seule une poignée d'entre eux ont opté pour une délégation significative de pouvoirs et de ressources aux autorités locales. Dans la majorité des cas, le processus de décentralisation n'en est qu'au tout début et s'apparente davantage à une déconcentration qu'à une véritable délégation (Figure 1). Le classement des pays est fonction d'un indice gradué (allant de 0=pas de décentralisation à 4=décentralisation maximale) qui mesure le niveau de décentralisation atteint. Cet indice est construit à partir des résultats moyens d'un pays en termes de progression de la décentralisation politique, administrative, et budgétaire.

**Figure 1: Etendue de la décentralisation en Afrique**



Indice de décentralisation allant de 0=pas de décentralisation à 4=décentralisation maximale  
 Source: Ndegwa (2002) et extensions propres

Un regroupement en classes selon les niveaux de décentralisation atteints (Tableau 1) permet de remarquer que 6,7% seulement des pays étudiés ont un indice de décentralisation compris entre 3 et 4. Il s'agit précisément de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda. Plus de 80% des pays étudiés ont un indice de décentralisation très faible.

**Tableau 1: Classement des pays par indice**

Indice de décentralisation	Nombre de pays	Pourcentage (%)
$0 < ID \leq 1$	4	13
$1 < ID \leq 1,5$	7	23
$1,5 < ID \leq 2$	6	20
$2 < ID \leq 2,5$	7	23
$2,5 < ID \leq 3$	4	13
$3 < ID \leq 4$	2	6,7

Source: Ndegwa (2002) et extensions propres

## 2.2. Décentralisation, bonne gouvernance, et réduction de la pauvreté

### 2.2.1. Décentralisation et bonne gouvernance

Poulin (2004) définit la gouvernance comme le système de valeurs, de politiques, et d'institutions grâce auquel une société organise la prise de décision collective et les actions reliées aux affaires politiques, économiques, socioculturelles, et environnementales à travers l'interaction de l'état, de la société civile, et du secteur privé. L'expression « bonne gouvernance » s'est imposée pour désigner un mode de gouvernance caractérisé par le respect des droits humains, l'ouverture politique, la participation, la tolérance, la capacité administrative, l'efficacité, et l'établissement de partenariats afin d'assurer une prise de décision basée, d'une part, sur de larges consensus au sein de la société et, d'autre part, sur la prise en considération du point de vue des pauvres. Comme le souligne Ouedraogo (2003), les thèmes de la décentralisation et de la gouvernance locale ont émergé en Afrique subsaharienne durant les années '80 à cause des conditionnalités imposées par les bailleurs de fonds de l'aide internationale et des pressions exercées par les populations en faveur de la démocratisation.

La gouvernance locale s'insère donc dans la politique de décentralisation et désigne la gestion des affaires publiques à la base. C'est un mode de gestion participatif de tous les acteurs de la communauté. Sa performance réside dans l'offre des services de proximité selon le principe de subsidiarité et l'implication des acteurs sociaux (simple citoyens) dans le processus de prise de décision.

Plusieurs études empiriques ont tenté d'établir une relation de causalité entre la bonne gouvernance et la décentralisation. En effet, dans une étude sur le processus de la décentralisation politique en Inde (l'état de Karnataka), le Bangladesh, la Côte d'Ivoire, et le Ghana, Crook et Manor (2000) ont montré que la décentralisation a conduit à une transparence accrue et a permis de réduire l'incidence de la corruption. Fiszbein (1997) après un examen du processus de la décentralisation politique en Colombie a conclu que la concurrence, pour des raisons politiques, entre différentes autorités ou administrations locales renforce les capacités des élus locaux dans la gestion des biens publics, ce qui permet d'améliorer la qualité des services sociaux publics et de réduire la corruption au niveau local. Kuncoro (2000) a constaté pour sa part qu'en Indonésie, la décentralisation administrative a entraîné une baisse de la corruption favorisant ainsi la bonne gouvernance au niveau local. Huther et Shah (1998) ont constaté, à partir des données chronologiques sur plusieurs pays du monde, que la décentralisation fiscale a favorisé une meilleure qualité de la gouvernance, telle que mesurée par la participation citoyenne, politique, et bureaucratique; la responsabilité; la justice sociale; l'amélioration de l'économie; la gestion; et la corruption réduite. En abondant dans le même sens, De Mello et Barenstein (2001) ont conclu dans leur étude basée sur des données transnationales que la décentralisation fiscale est positivement associée à une meilleure qualité de la gouvernance. Par contre,



Fisman et Gatti (1999) et Treisman (2000) ont trouvé une relation négative entre la décentralisation fiscale et la corruption.



### 2.2.2. Décentralisation et offre de services publics: Quels enseignements?

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, il existe théoriquement une relation entre décentralisation et la qualité des services socio-publics offerts par les autorités locales. La littérature empirique sur la question est très fleurissante, mais les résultats sont quelque peu mitigés et controversés. En effet, selon les différentes études, la décentralisation peut avoir un impact positif ou négatif sur la qualité de l'offre de services publics.

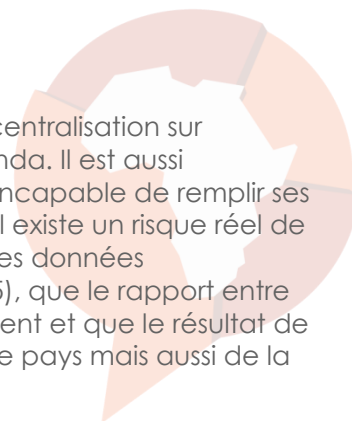
S'agissant des effets positifs, Habibi et al. (2001) ont analysé l'impact de la décentralisation dans les secteurs sociaux de l'Argentine sur la période de 1970-1994 et ont conclu que la décentralisation fiscale a un impact positif non seulement sur la qualité de l'offre d'éducation et de santé mais également sur la réduction des disparités inter-régionales. Pour Alderman (1998), la décentralisation a eu un impact positif sur le ciblage de l'aide sociale en Albanie. Dans leur étude sur les facteurs de réduction de la pauvreté dans le Bengale occidental en Inde, Bardhan et Mookherjee (2003) ont constaté que la gestion décentralisée plus avancée permet d'atteindre plus efficacement les objectifs de réduction de la pauvreté. Ces résultats ont été confirmés par Galasso et Ravallion (2001) pour le cas du Bangladesh.

L'impact négatif de la décentralisation a été empiriquement prouvé dans bon nombre d'études en Afrique et dans le monde. A partir d'une étude approfondie d'expériences menées dans 19 pays, le Centre de Développement de l'OCDE a pu constater que la décentralisation n'avait effectivement provoqué des améliorations en termes de réduction de la pauvreté que dans un tiers des cas. Comme le montre le Tableau 2 ci-dessous, la décentralisation, dans la majorité des pays, n'avait eu aucun impact sur l'offre des services publics ou sur la réduction de la pauvreté. Sur les neuf pays africains de l'étude, la décentralisation n'a d'impact positif que dans deux de ces pays. Dans les sept autres restants, elle n'a aucun impact significatif sur la qualité de l'offre des services publics ou sur la réduction de la pauvreté.

**Tableau 2: Impact de la décentralisation sur la réduction de la pauvreté**

Impact positif attesté sur la pauvreté	Impact négatif/Pas d'impact attesté sur la pauvreté
➤ Bolivie	➤ Brésil
➤ Chine	➤ Burkina Faso
➤ Ghana	➤ Egypte
➤ Inde (Bengale Occidental)	➤ Ethiopie
➤ Mexique	➤ Guinée
➤ Philippines	➤ Inde (Andhra Pradesh)
➤ Afrique du Sud	➤ Malawi
	➤ Mozambique
	➤ Népal
	➤ Paraguay
	➤ Sri Lanka
	➤ Ouganda
	➤ Vietnam

Source: Jütting et al. (2005)



Azfar et Livingston (2002) n'ont trouvé aucun impact positif de la décentralisation sur l'efficacité et l'équité de l'offre des services publics locaux en Ouganda. Il est aussi démontré, selon Jütting et al. (2005), que dans les pays où l'état est incapable de remplir ses missions de base et où, au départ, les inégalités sont très marquées, il existe un risque réel de voir la décentralisation aggraver la pauvreté au lieu de la réduire. Ces données contradictoires montrent bien, comme le souligne Jütting et al. (2005), que le rapport entre la décentralisation et la réduction de la pauvreté est loin d'être évident et que le résultat de la décentralisation est fortement tributaire des spécificités de chaque pays mais aussi de la manière dont le processus a été conçu.

### 3. Méthodologie

Dans ce travail, il est question d'analyser l'impact de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services socio-publics. Il nous faut pour cela avoir une mesure concrète de la décentralisation. Pour y parvenir, nous allons dans un premier temps recourir à l'analyse factorielle exploratoire pour obtenir cette mesure de la décentralisation que l'on appelle généralement « *indice de décentralisation* » et à l'analyse économétrique pour évaluer l'effet de cet indice sur la probabilité que les services socio-publics soient de qualité.

#### 3.1. Analyse exploratoire multidimensionnelle

La variable d'intérêt dans le présent travail est l'indice de décentralisation. La décentralisation étant pluridimensionnelle et complexe, elle ne peut être observée ou mesurée directement. Comme le souligne Klipp et Müller (2009), pour mesurer la décentralisation, il faut comparer la somme de toutes les compétences publiques<sup>1</sup> d'un état sur les différents niveaux, c'est-à-dire du niveau de l'état-nation – le niveau le plus élevé – jusqu'au niveau municipal. Pour les auteurs, la décentralisation est la somme des compétences des juridictions infranationales. En conséquence, plus les régions et les municipalités ont de compétences, plus le pays est décentralisé.

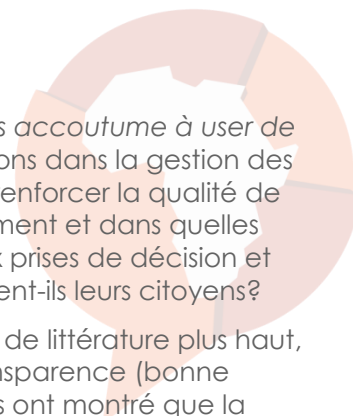
Cependant, en procédant ainsi pour calculer notre indice de décentralisation, une difficulté surgit: Les indices de décentralisation analysés jusqu'ici et que nous avons retrouvé dans la littérature sont tous calculés en utilisant des données « macro », c'est-à-dire au niveau pays, alors que dans notre cas, il s'agit d'une mesure microéconomique portant sur des perceptions des individus. Il se pose donc un problème d'identification des variables tenant compte de la définition de Klipp et Müller (2009) qui doivent être utilisées pour une telle aventure.

Pour contourner cette difficulté, nous nous sommes basés sur deux différentes notions relatives à un même concept, celui de la décentralisation. Il s'agit des notions de la « *décentralisation théorique* » et de la « *décentralisation pratique ou vécue* ». Nous désignons par « *décentralisation théorique* » tout ce qui devrait être fait théoriquement pour une vraie délégation de pouvoir, surtout administratif (décentralisation administrative). Le terme « *décentralisation pratique ou vécue* » fait référence ici à l'ensemble des manières de faire (aptitudes) des élus locaux qui témoignent véritablement, aux yeux des administrés, d'une vraie délégation de pouvoir au peuple. La « *décentralisation vécue* » fait donc référence au fonctionnement effectif (ce qui est et non ce qu'il doit théoriquement être) de la décentralisation. Elle doit se manifester par trois éléments fondamentaux:

- *La participation citoyenne*: La participation désigne la tentative de donner un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté. Comme le mentionnait déjà De Tocqueville (1840), « *la décentralisation n'a pas seulement une valeur administrative; elle a une portée civique puisqu'elle multiplie les occasions*

---

<sup>1</sup> Le terme « compétences » est utilisé en guise de synonyme de pouvoirs réglementaires.



pour les citoyens de s'intéresser aux affaires publiques; elle les accoutume à user de la liberté ». En effet, en permettant l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques, les pouvoirs locaux représentatifs doivent renforcer la qualité de leur gestion puisqu'ils seront plus étroitement contrôlés. Comment et dans quelles mesures les élus locaux invitent la population à participer aux prises de décision et aux activités de la localité? Comment ces élus locaux écoutent-ils leurs citoyens?

- La *transparence*: Comme nous l'avons montré dans la revue de littérature plus haut, il existe empiriquement une relation de causalité entre la transparence (bonne gouvernance) et la décentralisation. En effet plusieurs études ont montré que la décentralisation a conduit à une transparence accrue et a permis de réduire l'incidence de la corruption (Fiszbein, 1997; Huther & Shah, 1998; Crook & Manor, 2000; Kuncoro, 2000; De Mello & Barenstein, 2001). Ainsi une décentralisation réussie (vécue ou pratique) doit se manifester par une transparence totale dans la gestion des affaires locales par les élus locaux.
- La *responsabilité*: La responsabilité au sein d'une société qui fait l'expérience d'une « décentralisation vécue » n'est que la résultante des deux premiers éléments. En effet, en permettant l'implication des populations (participation citoyenne) dans la gestion des affaires publiques, les gouvernements locaux doivent témoigner d'une responsabilité et d'une écoute plus accrues puisqu'ils sont désormais étroitement contrôlés par les citoyens, contraints de présenter des résultats tangibles en matière de développement local. De même, la transparence exige des élus locaux une prise de conscience pour une plus grande responsabilité dans la gestion des affaires locales.

Nous avons donc considéré ces trois dimensions de la « décentralisation vécue » pour construire notre indice de décentralisation qui rend compte de l'application effective des idéaux d'une décentralisation, c'est-à-dire ce à quoi une décentralisation réussie (effective, pratique ou vécue) devrait aboutir.

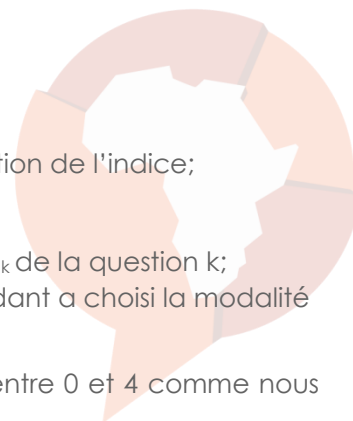
C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, nous nous sommes servis des questions posées aux ménages<sup>2</sup> dans le cadre de l'enquête Afrobaromètre (Round 4) relatives d'une part aux compétences des municipalités en matière de responsabilité et d'autre part au cadre adéquat créé par les autorités locales pour écouter et servir la population à la base (la transparence et la participation citoyenne).

Pour construire notre *indice de décentralisation* (ID), nous nous sommes basés sur les techniques d'analyse exploratoire multidimensionnelle appliquées à des variables qualitatives non dichotomiques,<sup>3</sup> et la mieux adaptée dans ce cas-ci est l'analyse en composantes multiples (ACM). L'indice de décentralisation est donnée par:

$$M_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j=1}^{J^k} W_{jk}^k I_{jk}^k}{\lambda_1 \times K} \quad (1)$$

<sup>2</sup> Il s'agit de la Question 60 de la quatrième enquête Afrobaromètre, déclinée en six sous-questions que nous avons réparties comme suit: transparence (Q60a, Q60b), participation citoyenne (Q60c, Q60d), et responsabilité (Q60e, Q60f). Le détail de ces questions est présenté en annexe.

<sup>3</sup> Toutes les sous-questions de la Question 60 considérée ici sont plurimodales, et les différentes modalités sont construites selon l'échelle de Likert: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data. Pour les besoins de l'analyse, nous avons seulement considéré les quatre premières modalités (1 à 4).



où  $K$  est le nombre de questions entrant dans la construction de l'indice;  
 $J_k$  est le nombre de modalités de la question  $k$ ;  
 $\lambda_1$  est la valeur propre du premier axe;  
 $W_{J_k}^k$  est la coordonnée sur le premier axe de la modalité  $J_k$  de la question  $k$ ;  
 $I_{J_k}^k$  est une variable binaire prenant la valeur 1 si le répondant a choisi la modalité  $J_k$  de la question  $k$  et 0 sinon.

La formule complète donnant l'indice de décentralisation variant entre 0 et 4 comme nous l'avons mentionné plus haut est donnée par:

$$ID_i = 4 \times \frac{M_i - \min_i M_i}{\max_i M_i - \min_i M_i} \quad (2)$$

Pour obtenir notre indice de décentralisation, nous avons considéré un ensemble de six questions ayant chacune quatre modalités classées de 1 à 4. La liste de l'ensemble de ces questions est présentée dans le Tableau A.1 en annexe. Avant toute analyse exploratoire de données, notamment une ACM, il faut d'abord vérifier la cohérence interne entre les différentes variables en calculant une statistique appelée communément « alpha de Cronbach » dans la littérature. Cette statistique permet de s'assurer que les items (questions) rassemblés peuvent expliquer dans leur ensemble le facteur soupçonné. Sa formule est donnée par:

$$\alpha = \frac{k}{k-1} \left[ 1 - \frac{\sum \sigma_i^2}{\sigma_x^2} \right] \quad (3)$$

où  $k$  = le nombre d'items ou de questions;  $\sum \sigma_i^2$  = la somme des variances de l'item  $i$ ;  $\sigma_x^2$  = la variance du score total de l'échelle avec  $\sigma_x^2 = \sum \sigma_i^2 + 2 \sum \sigma_{ij}$ ,  
 où  $\sum \sigma_{ij}$  est la somme des covariances entre les items  $i$  et  $j$  de l'échelle.

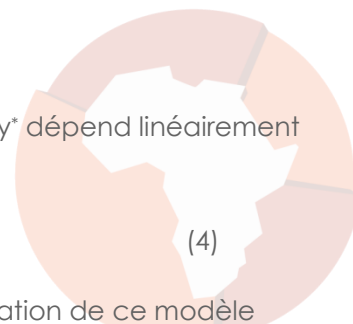
Le coefficient alpha ( $\alpha$ ) varie entre 0 et 1. Un coefficient de 0 représente une fiabilité nulle, et un coefficient 1 traduit une fiabilité parfaite. Dans une première phase exploratoire, un coefficient de 0,50 ou 0,60 peut être acceptable (Pichon, 2006). La valeur de la statistique alpha de Cronbach calculée sur la base de nos données est de 0,95, très proche de 1, dénotant ainsi une parfaite fiabilité et donc une parfaite cohérence interne entre les différents items considérés. Après cette vérification de la cohérence interne entre les items, nous avons procédé à l'analyse des correspondances multiples pour calculer l'indice de décentralisation.

## 3.2. Analyse économétrique

### 3.2.1. Le modèle

Pour analyser l'impact de la décentralisation sur l'offre des services publics, nous avons spécifié et estimé un modèle économétrique à variable endogène dichotomique. Cette variable endogène vaut 1 si l'individu (l'enquêté) pense que l'offre des services socio-publics est de bonne qualité et 0 si non.

Dans les modèles où la variable expliquée (variable d'intérêt) prend la valeur 0 ou 1, l'estimation linéaire n'est pas appropriée car les valeurs prédites peuvent être en dessous de 0 et au-dessus de 1, ou compris entre les deux. De même, la faiblesse de la variance de la variable expliquée peut conduire à des estimations de mauvaises qualités lorsqu'on utilise les moindres carrés ordinaires (MCO). L'inadéquation des modèles linéaires conduit à modéliser, non pas la variable dépendante elle-même, mais la probabilité qu'elle prenne la valeur 1 ou 0. Pour modéliser cette probabilité, on suppose qu'il existe une variable latente  $y^*$  tel que



$y = 1$  si  $y^* \geq 0$  et  $y = 0$  si  $y^* < 0$ . Ensuite, on suppose que cette variable  $y^*$  dépend linéairement d'un certain nombre de variables explicatives  $X$  de telle sorte que:

$$y^* = \beta' X + \varepsilon \quad (4)$$

Dans le modèle (4),  $\varepsilon$  est le terme stochastique. La méthode d'estimation de ce modèle dépend de l'hypothèse faite sur la distribution de ce terme d'erreur  $\varepsilon$ . En effet, il existe dans la littérature économétrique deux hypothèses fondamentales sur la distribution du terme stochastique ( $\varepsilon$ ). Si le terme stochastique suit une loi logistique, on parlera d'une régression logistique ou de modèle logit. Mais si ce terme suit une loi de Gauss-Laplace, le modèle approprié est le probit.

Il existe des tests appropriés que nous avons réalisés pour non seulement justifier le choix d'un logit ou d'un probit mais aussi pour juger la qualité de l'ajustement du modèle que nous avons retenu.

### 3.2.2. Les variables du modèle

Les variables que nous avons considérées se présentent comme suit:

(i) *Variable endogène:*

La variable endogène est la variable mesurant la qualité des services publics fournis à la population. Elle vaut 1 si les individus estiment que les services publics sont de bonne qualité et 0 si non. Cette variable est obtenue en recodant les réponses données à la question Q57 de la base:

Q57: « Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes ».

Une liste de services publics est proposée aux enquêtés dont entre autres:

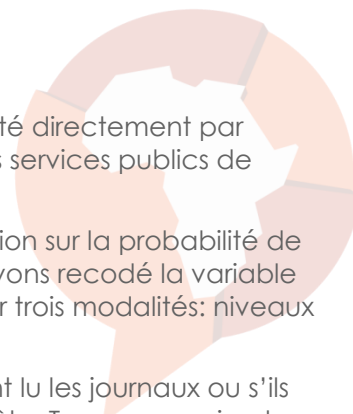
- Q57B: l'amélioration des conditions de vie des pauvres
- Q57G: l'amélioration des services de santé de base
- Q57H: satisfaction des besoins en éducation
- Q57I: fourniture de services d'eau et d'assainissement
- Q57J: sécurité alimentaire pour tous
- Q57O: fourniture fiable d'électricité

A ces différentes questions, les enquêtés ont le choix entre cinq modalités, à savoir: « très mal », « plutôt mal », « plutôt bien », « très bien », et « ne sait pas ou n'en ai pas suffisamment entendu parler ».

Ce qui nous intéresse ici, c'est la qualification (bonne ou mauvaise) que les individus attribuent aux services publics qu'ils reçoivent des autorités locales. Ainsi, nous avons considéré tous ceux qui ont répondu « plutôt bien » ou « très bien » à chacune de ces modalités comme étant des individus qui reconnaissent que l'offre des services publics est de bonne qualité et tous ceux qui ont répondu « plutôt mal » ou « très mal » à chacune de ces modalités comme étant des individus qui reconnaissent que l'offre des services publics est de mauvaise qualité. Notre analyse économétrique retient donc un total de six variables endogènes. Ce qui revient à estimer six différents modèles.

(ii) *Les variables explicatives*

- *Indice de la décentralisation:* C'est la variable d'intérêt. Elle est calculée par la technique développée plus haut.



- **Sexe:** La nature de l'enquêté (femme ou homme) est constaté directement par l'enquêteur. Il y-a-t-il une discrimination dans la fourniture des services publics de qualité?
- **Niveau d'instruction:** Pour mesurer l'effet du niveau d'instruction sur la probabilité de recevoir des autorités locales des services de qualité, nous avons recodé la variable Q89 de la base Afrobaromètre Round 4 de manière à obtenir trois modalités: niveaux primaire, secondaire, et supérieur.
- **Accès à l'information:** Il a été demandé aux enquêtés s'ils ont lu les journaux ou s'ils ont suivi la radio ou télévision dans le mois précédent l'enquête. Tous ceux qui ont répondu « oui » ont donc accès à l'information, et ceux qui n'ont rien fait de tout cela n'ont pas accès à l'information. Ainsi, cette variable prend la valeur 1 si l'individu a accès à l'information et 0 si non. L'idée c'est de voir si le fait d'être informé a un effet sur la probabilité de recevoir des autorités locales des services de qualité.
- **Intérêt pour les affaires publiques:** Cette variable est obtenue à partir de la Question 13 de la base. Etre intéressé par les affaires publiques (locales ou gouvernementales) peut-il avoir un effet sur la qualité des services publics reçus par l'individu? Cette Question 13 a plusieurs modalités, mais ce qui nous intéresse c'est de savoir si l'individu a un intérêt pour les affaires publiques ou pas. Nous avons donc recodé cette variable de manière à considérer tous ceux qui ont répondu « *quelque peu intéressés* » ou « *très intéressés* » comme des individus ayant un intérêt pour les affaires publiques et tous ceux qui ont répondu « *pas tellement intéressés* » ou « *pas du tout pas intéressés* » comme des individus ne s'intéressant pas aux affaires publiques.
- **Niveau de la démocratie:** C'est pour capter l'effet de la qualité de la démocratie dans les pays africains de la base de données sur l'offre de services publics dans ces pays. C'est une variable dichotomique obtenue en recodant les réponses données à la Question 43 de la base intitulée comme suit: « *Comment êtes-vous satisfait du fonctionnement de la démocratie dans ce pays?* » C'est une question plurimodale, et ce qui nous intéresse, c'est le fait d'être satisfait ou non du fonctionnement de la démocratie. Nous avons donc considéré tous ceux qui ont reconnu qu'ils sont « *un peu satisfaits* » ou « *très satisfaits* » comme des individus qui déclarent être satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans leur pays et tous ceux qui ont répondu qu'ils ne sont « *pas trop satisfaits* » ou « *pas du tout satisfaits* » et ceux qui déclarent qu'on « *ne peut même pas parler de l'existence de la démocratie* » dans leur pays comme des insatisfaits du fonctionnement de la démocratie. Le niveau de la démocratie est donc une variable dichotomique prenant la valeur 1 si l'individu est satisfait du fonctionnement de la démocratie dans son pays et 0 si non.
- **Etre proche ou membre d'un parti politique:** Cette variable est insérée pour mesurer l'effet de la politique sur la qualité de l'offre de services publics. Faire la politique ou être intéressé par les affaires politiques du pays affecte-t-il la qualité de l'offre de services socio-publics? Cette variable est dichotomique et est générée à partir de la Question 85. C'est juste une variable de contrôle, toute comme les autres d'ailleurs. C'est pourquoi nous ne nous intéressons pas à la distinction « *opposants* » et « *mouvanciers* ».

L'ensemble des variables considérées ainsi que les signes attendus de leur coefficient sont présentés dans le Tableau A.2 en annexe.

#### 4. Résultats et discussions

Nous présentons et discutons dans cette section les résultats des différentes estimations effectuées. Mais avant, nous avons d'abord analysé de façon descriptive l'indice de la



décentralisation, le niveau de la démocratie, et le lien entre ces deux variables et la qualité de l'offre des services socio-publics.

#### 4.1. Analyse descriptive

##### 4.1.1. L'indice de la décentralisation

Avant de calculer l'indice de la décentralisation, nous avons d'abord vérifié la cohérence interne (mesure de fiabilité) entre les six items entrant dans la consolidation des acquis de la décentralisation. Le Tableau 3 ci-après présente le résumé de ces résultats.

**Tableau 3: Analyse factorielle et test de cohérence interne**

La décentralisation			
Items	Qualité de représentation	Contributions factorielles	$\alpha$ de l'échelle
Q60a	0,788	0,887	0,946
Q60b	0,820	0,905	
Q60c	0,824	0,908	
Q60d	0,769	0,877	
Q60e	0,782	0,884	
Q60f	0,753	0,868	
Valeur propre	4,735		KMO = 0,909
Test de Bartlett	Significatif		P = 0,000
Variance expliquée	78,915%		N= 23.105

Source : L'auteur

Les résultats de ce tableau montrent qu'il y a une forte cohérence interne entre les différents items de l'échelle de mesure de la décentralisation. La variance totale expliquée est de 78,92 avec une seule composante extraite,<sup>4</sup> et le test de KMO<sup>5</sup> est significatif.

Nous pouvons donc utiliser ses six items pour calculer notre indice de décentralisation. De façon globale, les résultats de l'analyse des correspondances multiples (ACM) conduite pour calculer l'indice de la décentralisation montrent que dans l'ensemble des pays africains considérés dans cet article, le processus de décentralisation n'en est qu'au tout début et s'apparente davantage à une déconcentration qu'à une véritable délégation de pouvoirs aux autorités locales. En effet, comme on le voit si bien à travers le Tableau 4 ci-après, l'indice moyen de décentralisation sur l'ensemble des pays est de 1,75, donc compris entre 1,5 et 2, ce qui dénote bien le niveau faible de la délégation de pouvoir aussi bien au plan administratif et politique qu'au plan budgétaire.

<sup>4</sup> Pour l'extraction des facteurs (composantes), nous avons retenu le critère de valeur propre supérieure à 1. Dans notre cas, la valeur propre de la première composante est de 4,735 largement supérieure à l'unité.

<sup>5</sup> Le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) est un test d'adéquation de la solution factorielle. Il indique jusqu'à quel point l'ensemble des variables retenues est cohérent et permet de constituer une ou des mesures adéquates de concepts. Une valeur de KMO de moins de 0,5 est inacceptable; de 0,5 est médiocre; de 0,6 est acceptable; de 0,7 est moyenne; de 0,8 est méritoire; de 0,9 est excellente (Pichon, 2006).

**Tableau 4: Indice moyen de décentralisation par pays**

Pays	Moyenne	Min	Max
Afrique du Sud	1,63	0,78	3,92
Bénin	1,51	0,78	3,92
Botswana	1,57	0,78	3,92
Burkina Faso	2,04	0,78	3,92
Cap-Vert	2,27	0,01	3,92
Ghana	1,63	0,04	3,92
Kenya	1,33	0,09	3,92
Lesotho	1,49	0,78	3,92
Libéria	1,29	0,78	3,92
Madagascar	2,5	0,78	3,92
Malawi	2,42	0,78	3,92
Mali	1,58	0,78	3,92
Mozambique	1,94	0,12	3,92
Namibie	1,63	0,78	3,92
Nigéria	1,39	0,78	3,92
Sénégal	2,04	0,78	3,92
Tanzanie	1,75	0,78	3,92
Ouganda	1,5	0,78	3,92
Zambie	1,55	0,21	3,92
Zimbabwe	1,64	0,78	3,92
<b>Moyenne</b>	<b>1,75</b>	-	-

Source: L'auteur

De plus, aucun des pays n'a atteint une délégation parfaite de pouvoirs correspondant à un indice de 4. Pour tous les pays, l'indice maximal de décentralisation est de 3,92 pour un minimum de 0,01 obtenu par le Cap-Vert.

Le Tableau 4 montre également qu'en matière de décentralisation, le Madagascar vient en tête avec un indice moyen de décentralisation de 2,5, suivi du Malawi (2,42), du Cap-Vert (2,27), du Burkina Faso (2,04), et du Sénégal (2,04). Un classement des pays (Tableau 5) par indice moyen de décentralisation et selon la méthodologie présentée ci-dessus montre qu'aucun pays n'a dépassé en moyenne la valeur de 2,5 et la majorité relative (44,4%) des pays se retrouvent entre 1,5 et 2 comme indice moyen de décentralisation.

**Tableau 5: Classement selon l'indice moyen de décentralisation par pays**

Indice de décentralisation	Nombre de pays	Pourcentage (%)
$0 < ID \leq 1$	0	0
$1 < ID \leq 1,5$	5	27,8
$1,5 < ID \leq 2$	10	44,4
$2 < ID \leq 2,5$	5	27,8
$2,5 < ID \leq 3$	0	0
$3 < ID \leq 4$	0	0

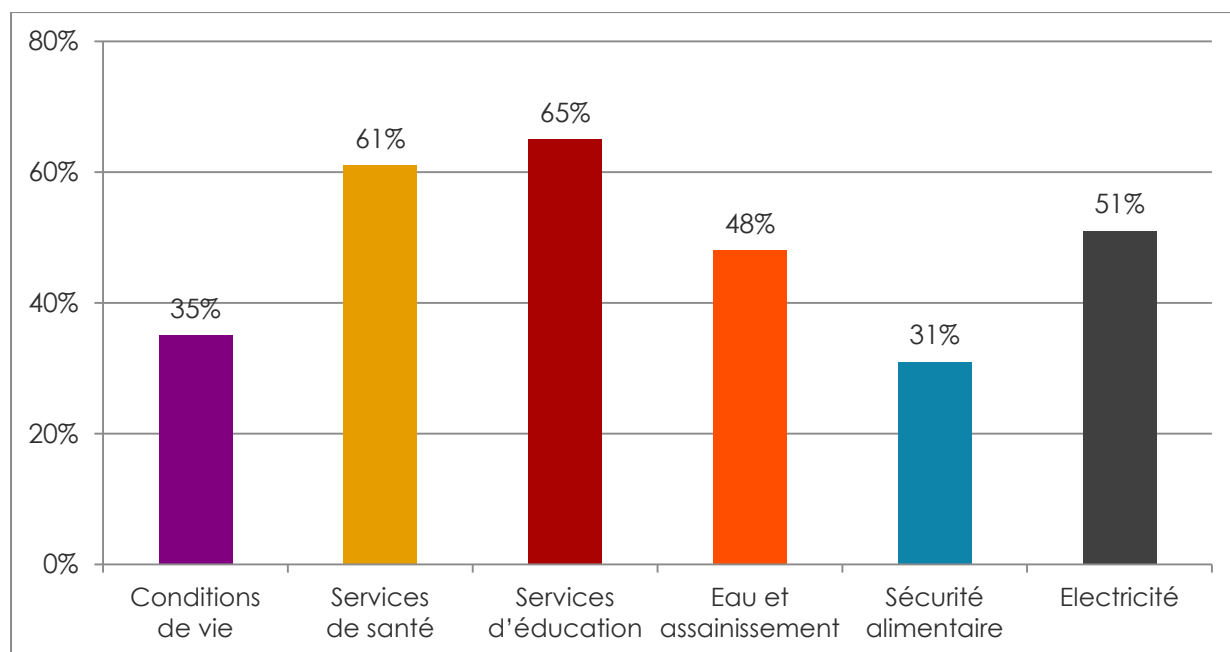
Source: L'auteur

Les pays ayant un très faible niveau de décentralisation sont le Libéria avec un indice moyen de 1,29, le Kenya (1,33), le Nigéria (1,39), et le Lesotho (1,49), qui ont tous un indice moyen de décentralisation inférieur à 1,5.

#### 4.1.2. La qualité de l'offre des services socio-publics

Dans ce travail, nous avons considéré six différents services socio-publics, à savoir: services de santé, service d'éducation, eau et assainissement, sécurité alimentaire, électricité, et l'amélioration des conditions de vie de la population à la base, qui devrait être la résultante des cinq premiers services. L'analyse des données (Figure 2) relatives à la qualité de ces différents services révèle que les services d'éducation et de santé viennent en tête, suivis de la fourniture fiable de l'électricité, de l'eau et des travaux d'assainissement. En effet, environ deux-tiers (65%) de la population enquêtée pensent que l'offre de l'éducation est de bonne qualité, c'est-à-dire que le gouvernement se préoccupe des questions liées à l'éducation.

**Figure 2: Qualité de l'offre des services socio-publics | 20 pays africains | 2008/2009**



**Questions posées aux répondants:** Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes. (% de répondants qui ont dit « plutôt bien » ou « très bien »)

En matière de santé, environ six individus sur 10 estiment que la fourniture des services est de bonne qualité, ce qui laisse augurer que les gouvernements se préoccupent également des questions liées à l'état de santé de leurs gouvernés. Ces différents résultats encourageants se justifient au vu des nombreuses politiques publiques engagées dans la plupart des pays africains dans les domaines de l'éducation et de la santé. Au Bénin, par exemple, tout comme dans d'autres pays de la sous-région, plusieurs réformes sont engagées dans le domaine de l'éducation (la gratuité de l'enseignement maternel, primaire, et secondaire pour les filles; la gratuité de l'inscription dans les universités et écoles universitaires publiques, etc.) et dans le domaine de la santé (la gratuité de la césarienne, la création des centres de santé et des maternités dans les zones reculées, etc.).

Par contre, seulement trois individus sur 10 soutiennent que les gouvernants se préoccupent de leur sécurité alimentaire. Ce qui signifie que dans les pays étudiés, la faim continue d'être un problème crucial auquel les gouvernants doivent penser et en faire une feuille de route

dans la définition et la mise en œuvre des différentes stratégies de réduction de la pauvreté. D'ailleurs cette insécurité alimentaire contribue à la dégradation constante des conditions de vie des populations qui continuent de végéter dans la pauvreté. En effet, environ sept individus sur 10 estiment que le gouvernement, au niveau central comme local, se préoccupe très peu de comment ils vivent.

Dans la sous-section suivante nous analysons l'effet de la décentralisation sur la qualité de l'offre de chacun des services socio-publics que nous venons de décrire.

## 4.2. Analyse économétrique et recommandations

Nous présentons et analysons dans cette section les résultats des estimations économétriques.

### 4.2.1. Présentation et analyse des résultats

Avant de passer aux estimations des modèles retenus, nous avons d'abord effectué certains tests pour voir lequel des deux modèles, logit et probit, est le plus approprié compte tenu des données dont nous disposons. Nous nous sommes basés sur les critères AIC et BIC (Akaike et Bayesian information criteria) pour faire notre choix. Ce test est effectué en deux étapes.

A la première étape, nous avons, pour chaque modèle et pour chaque technique d'estimation (probit et logit), procédé au choix de l'un des deux critères d'informations. Dans chaque cas, c'est le critère qui donne la plus faible valeur qui est retenu. Le Tableau 6 ci-après récapitule les résultats de cette première étape.

**Tableau 6: Choix entre AIC et BIC**

Modèles	Régression logit			Régression probit		
	AIC	BIC	Choix	AIC	BIC	Choix
QOSSP1	28848,0	28952,7	AIC	28846,6	28951,3	AIC
QOSSP2	30150,1	30254,8	AIC	30151,7	30256,4	AIC
QOSSP3	29102,5	29207,2	AIC	29105,5	29210,2	AIC
QOSSP4	31186,2	31290,8	AIC	31186,9	31291,5	AIC
QOSSP5	27686,2	27790,8	AIC	27684,3	27788,8	AIC
QOSSP6	27592,5	27695,7	AIC	27595,2	27698,5	AIC

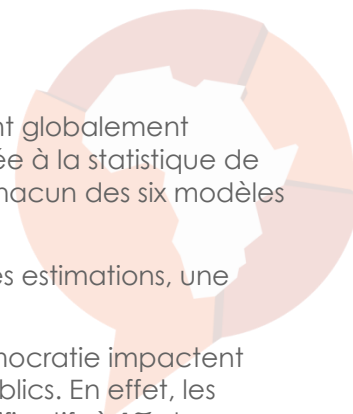
Les résultats montrent que c'est l'AIC qui est le critère le plus adapté pour le choix de la méthode d'estimation la plus appropriée.

La deuxième étape consiste à comparer l'AIC de chacune des techniques d'estimation (probit et logit) et pour chaque modèle. La règle consiste à retenir la technique d'estimation pour laquelle AIC est la plus faible. Les résultats sont consignés dans le Tableau 7.

**Tableau 7: Choix entre probit et logit**

	QOSSP1	QOSSP2	QOSSP3	QOSSP4	QOSSP5	QOSSP6
AIC_logit	28848,03	30150,1	29102,5	31186,2	27686,2	27592,5
AIC_probit	28846,60	30151,7	29105,5	31186,9	27684,3	27595,2
Décision	Probit	Logit	Logit	Logit	Probit	Logit

Les résultats montrent que les modèles 2, 3, 4, et 6 doivent être estimés sous logit et que les modèles 1 et 5 doivent être estimés sous probit. Les résultats des estimations sont présentés dans le Tableau A.3 en annexe.



Au plan économétrique, les résultats présentés dans le Tableau 8 sont globalement satisfaisants. En effet, pour chacune des estimations, la probabilité liée à la statistique de Fisher ( $\text{Prob} > F$ ) est nulle, donc nettement inférieure au seuil de 1%. Chacun des six modèles est donc globalement significatif au sens de Fisher.

Il faut tout de même remarquer la faiblesse des  $R^2$  dans chacune des estimations, une faiblesse qui n'entache en rien la robustesse des résultats.

Les résultats montrent que globalement la décentralisation et la démocratie impactent positivement et significativement la qualité de l'offre des services publics. En effet, les coefficients de ces deux variables d'intérêt sont restés positifs et significatifs à 1% dans chacun des six modèles. Ce qui laisse augurer qu'un indice de décentralisation élevé et une bonne qualité de démocratie favorisent la bonne gouvernance et par ricochet la fourniture des services publics de bonne qualité.

Les résultats montrent également qu'appartenir à un parti politique a un impact positif et significatif sur la fourniture efficace de services publics. En effet, ceux qui appartiennent à un parti politique<sup>6</sup> et qui « font donc de la politique » reçoivent des services publics de qualité plus que ceux qui n'en n'ont pas et qui « ne font donc pas de la politique ». Ce résultat se trouve conforté par l'impact positif et significatif de la variable « AFFAP », qui vaut 1 si l'individu a un intérêt pour les affaires publiques et 0 si non. Ce qui laisse présager une sorte de discrimination politique dans la fourniture de services publics de qualité à la population.

Le niveau d'instruction a également un impact positif et globalement significatif sur la qualité des services publics fournis. Ceux qui ont au moins le niveau primaire<sup>7</sup> ont la chance de bénéficier des services publics de qualité plus que ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction.<sup>8</sup>

Le milieu de résidence n'a aucun effet significatif sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres, ni sur l'amélioration des services de santé de base et encore moins sur la sécurité alimentaire pour tous.

Les résultats présentés dans le Tableau 8 ne permettent pas d'analyser l'impact marginal des variables exogènes sur la variable expliquée. Les résultats des estimations des coefficients d'un modèle probit ou logit ne peuvent être interprétés que par rapport au signe des paramètres estimés. Pour une analyse marginale, il faut, après l'estimation des paramètres du modèle, estimer les effets marginaux, c'est-à-dire l'impact d'une variation de la variable exogène sur la probabilité que les services publics fournis à la population soient de bonne qualité. L'estimation des effets marginaux est reportée dans le Tableau A.4 de l'annexe.

A la lecture de ce tableau, on remarque que l'effet marginal moyen de l'indice de décentration est de 0,0544.<sup>9</sup> Ce qui veut que si l'indice de décentralisation s'améliore d'un point, la qualité des services publics fournis sera améliorée de 0,054 points en moyenne. Le Tableau 8 présente la compilation des résultats du calcul de l'effet marginal de la décentralisation sur chacun des services publics offerts à la population.

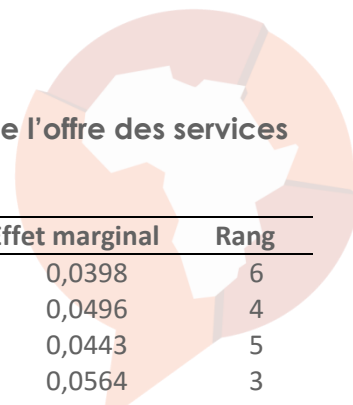
---

<sup>6</sup> Nous n'avons pas fait une distinction entre les partis d'opposition et ceux de la mouvance. Le but c'est de rechercher simplement si ceux qui « font de la politique » sont mieux traités du point de vue de la fourniture des services publics que ceux qui n'en font pas du tout.

<sup>7</sup> Il s'agit de ceux qui ont fréquenté l'école jusqu'en classe de CM2 (sixième année) du cours primaire.

<sup>8</sup> Il s'agit des individus dont la dernière classe fréquentée est en dessous de CM2.

<sup>9</sup> Il s'agit de la moyenne des effets marginaux de l'indice de décentralisation sur chacun des services publics considérés.



**Tableau 8: Effet marginal de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services socio-publics**

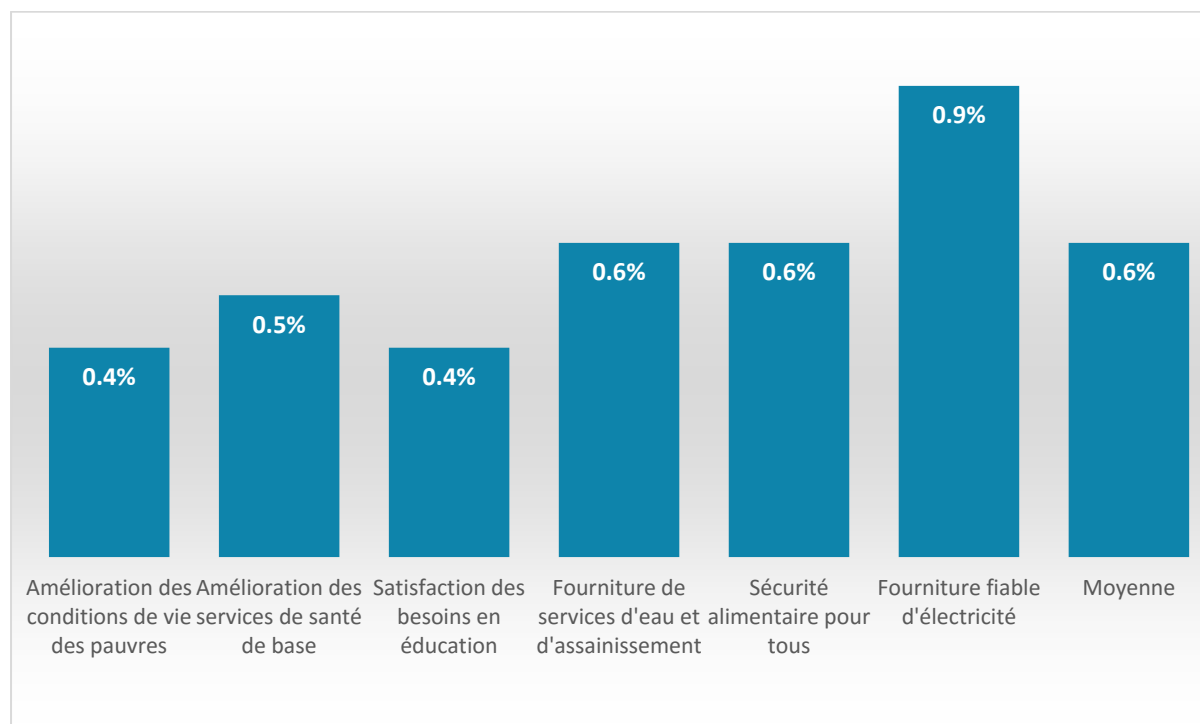
Variables	Désignation	Effet marginal	Rang
QOSSP1	Amélioration des conditions de vie des pauvres	0,0398	6
QOSSP2	Amélioration des services de santé de base	0,0496	4
QOSSP3	Satisfaction des besoins en éducation	0,0443	5
QOSSP4	Fourniture de services d'eau et d'assainissement	0,0564	3
QOSSP5	Sécurité alimentaire pour tous	0,0589	2
QOSSP6	Fourniture fiable d'électricité	0,0876	1

Source: L'auteur

Les résultats, tels que présentés au Tableau 8, révèlent qu'en Afrique sub-saharienne, le respect des idéaux de la décentralisation impacte beaucoup plus la fourniture fiable d'électricité, la sécurité alimentaire pour tous, et la fourniture des services d'eau et d'assainissement. Viennent ensuite la satisfaction des besoins en éducation et l'amélioration des services de santé de base. En matière de décentralisation en Afrique sub-saharienne, plusieurs actions sont donc menées en direction de la population à la base par rapport à l'électrification et à la fourniture d'eau dans les zones déshéritées, sans oublier les diverses actions menées pour la promotion de l'éducation et la fourniture des soins de santé de plus en plus gratuits dans les centres des santé aussi bien en zone urbaine que rurale.

De façon spécifique, la Figure 3 illustre l'effet d'une augmentation du niveau de la décentralisation de 10% sur la qualité de l'offre de chacun des biens et services.

**Figure 3: Pourcentage d'amélioration des services pour une augmentation de 10% du niveau de la décentralisation**





Une augmentation du niveau de la décentralisation de 10% permettrait d'améliorer la fourniture des services publics de 0,6% en moyenne. En s'intéressant à chaque catégorie de services, une appréciation de l'indice de décentralisation de 10% accroîtrait la probabilité que la fourniture de l'électricité soit fiable (donc de qualité) de 0,9% environ. S'agissant de la fourniture de services d'eau et d'assainissement et de la sécurité alimentaire pour tous, la probabilité qu'elles soient de qualité augmenterait de 0,6% pour chacun de ces deux services si l'indice de décentralisation s'appréciait de 10%. Il serait de même pour les autres types de services, à savoir: 0,5% pour l'amélioration des services de santé de base et de 0,4% pour l'amélioration des conditions de vie des pauvres et la satisfaction des besoins en éducation.

Mais si globalement la décentralisation a un impact positif et significatif sur la qualité de l'offre des services publics, les résultats restent mitigés lorsqu'on mène une analyse-pays. En effet, les résultats consignés dans le Tableau A.5 en annexe montrent que la décentralisation n'a pas les mêmes effets sur la qualité de l'offre des services socio-publics dans tous les pays. Même si dans plusieurs pays, la décentralisation a un impact positif et significatif quel que soit le type de service public (Mali, Sénégal, Nigéria, Ouganda, Libéria), il faut tout de même mentionner qu'il y a des pays dans lesquels l'impact de la décentralisation dépend de la nature du service public. C'est le cas par exemple du Ghana, pour lequel la décentralisation n'a aucun impact sur l'amélioration des services de santé de base et sur la fourniture fiable de l'électricité mais elle participe à l'amélioration de la qualité de l'offre des autres types de services publics. Par contre au Mozambique, le processus de la décentralisation n'a aucun impact significatif sur la fourniture efficace des services socio-publics à la population.

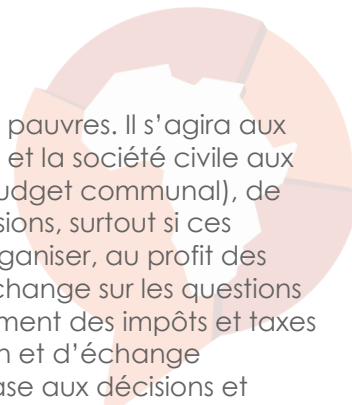
Dans les pays comme le Burkina Faso et la Zambie, la décentralisation n'a d'impact significatif (positif) que sur la fourniture fiable de l'électricité. Il faut enfin remarquer que dans tous les cas où le coefficient de l'indice de la décentralisation est significatif, il garde toujours un signe positif sauf le seul cas du Madagascar, où la décentralisation impacte négativement et significativement l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres.

Ces différents résultats corroborent bien ceux obtenus dans la littérature sur l'impact de la décentralisation dans le monde et en Afrique, surtout celle portant sur l'évaluation de son impact sur la réduction de la pauvreté.

#### 4.2.2. Recommandations

Au terme de notre analyse, il est ressorti que l'impact de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services socio-publics, bien que globalement positif et significatif, reste encore faible ou mitigé dans les pays africains considérés dans l'étude. Pour améliorer la gestion des politiques locales favorables aux pauvres, c'est-à-dire l'impact de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services publics, les actions suivantes seraient salutaires:

- *Améliorer la qualité de la relation entre les élus locaux, la société civile, et la population.* Les résultats de nos estimations ont montré que les variables « avoir accès à l'information » et « être intéressé aux affaires publiques », qui sont des éléments des deux principales composantes de ce que nous avons appelé « décentralisation vécue », à savoir la *transparence* et la *participation citoyenne*, ont toutes les deux un impact positif sur la qualité de l'offre des services publics. Ce qui veut dire qu'une bonne circulation des informations entre les gouvernements locaux et la population permet aux citoyens de participer activement aux prises de décisions communales, ce qui favorisera ainsi la responsabilisation des élus locaux, l'efficacité et l'amélioration de la gouvernance, et par ricochet une fourniture plus efficace des différents services de base. De même, une société civile forte et l'adoption de mesures visant à l'intégrer dans le processus de décentralisation pourraient venir



conforter un peu plus les différentes politiques favorables aux pauvres. Il s'agira aux autorités locales d'inviter la population, les têtes couronnées, et la société civile aux débats budgétaires (préparation, le vote et l'exécution du budget communal), de les intégrer d'avantage dans les différents processus de décisions, surtout si ces décisions les touchent directement. Il s'agira également d'organiser, au profit des administrés, des rencontres périodiques d'information et d'échange sur les questions administratives et financières, surtout celles liées au recouvrement des impôts et taxes locaux au profit des communes. Ces rencontres d'information et d'échange favorisera une plus grande adhésion de la population à la base aux décisions et permettra d'accroître leur propension marginale à contribuer au financement des différentes politiques de développement conçues par eux et pour eux en s'acquittant régulièrement et plus facilement de leurs impôts et taxes.

- *Concevoir des politiques de développement local orientées beaucoup plus vers l'amélioration des conditions de vie des pauvres, des services de santé de base, et des besoins en éducation.* Les résultats de nos estimations ont montré que l'impact de la décentralisation sur l'offre de ces services reste encore faible. Il sera donc question pour les autorités locales d'encourager les activités génératrices de revenu au niveau de la population à la base, d'accompagner les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le domaine de la pauvreté, de la santé, de l'éducation, ou autre domaine de la vie sociale dans l'exécution de leur plan de travail annuel. A cet effet, les autorités locales peuvent par exemple initier une sorte de partenariat avec ces ONG pour une prise en charge totale ou partielle de certaines couches de la population dans les domaines de la santé et/ou de l'éducation (dans tous les ordres d'enseignement).

Sur cette même lancée, pour avoir plus de moyens pour faire face à celles nouvelles charges, les autorités locales doivent promouvoir d'avantage le partenariat extérieur. Des actions de partenariat peuvent donc être entreprises pour ouvrir des opportunités de projets en vue du développement local. Mais la réussite d'un tel partenariat dépend aussi de l'engagement des bailleurs à accompagner les élus locaux dans la gestion des affaires locales. A ce titre, les recommandations faites par Jütting et al. (2005) aux bailleurs sont également salutaires. Il s'agit de:

- Coordonner leurs interventions et s'engager en faveur d'une décentralisation propice aux pauvres.
- Insister sur les relations entre décentralisation et pauvreté.
- Instaurer des systèmes d'incitation pour une saine gouvernance et des résultats favorables aux pauvres.
- Vérifier que l'état central n'intervienne ni directement ni indirectement dans les politiques et les décisions locales.
- Surveiller la corruption et les déséquilibres budgétaires.
- Soutenir les politiques de renforcement des gouvernements locaux, leur indépendance, et leurs capacités fiscales (privilégier la coordination entre autorités locales, créer des fonds régionaux).
- Etre flexibles (et avoir ainsi une influence sur le pilotage et l'apprentissage par la pratique).
- Comprendre, avant d'appuyer un processus de décentralisation, comment leur aide s'inscrit dans le système et quels sont les obstacles formels et institutionnels.

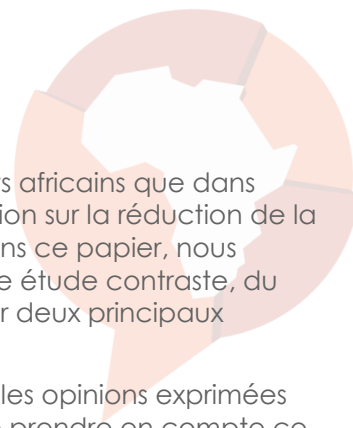
## 5. Conclusion

Plusieurs études macroéconomiques menées aussi bien dans les pays africains que dans d'autres pays du monde ont révélé que l'impact de la décentralisation sur la réduction de la pauvreté et sur le bien-être de la population reste encore mitigé. Dans ce papier, nous avons tenté le même exercice sur quelques pays africains, mais notre étude contraste, du point de vue méthodologique, avec les études réalisées jusque-là sur deux principaux aspects:

- Primo, l'analyse est purement microéconomique et porte sur les opinions exprimées par les populations au cours d'une enquête. Il s'agit donc de prendre en compte ce que vivent effectivement les populations à la base.
- Secundo, le concept de pauvreté est élargi et n'est donc pas mesuré par un indicateur composite comme c'est le cas dans la plupart des études économétriques sur la question. L'état de pauvreté d'un individu étant lié à la satisfaction de ses besoins fondamentaux, nous avons considéré dans cette étude la qualité de l'offre des services socio-publics de base dont l'utilisation par les populations améliore directement leur bien-être social.

Les résultats de l'analyse économétrique montrent que globalement la décentralisation et la démocratie impactent positivement et significativement la qualité de l'offre des services publics. En effet, les coefficients de ces deux variables d'intérêt sont restés positifs et significatifs à 1% dans chacun des six modèles. Ce qui laisse augurer qu'un indice de décentralisation élevé et/ou une bonne qualité de démocratie favorisent la bonne gouvernance et par ricochet la fourniture des services publics de bonne qualité. Le processus de la décentralisation entamé en Afrique est donc profitable aux populations du point de vue de la qualité de l'offre des services socio-publics.

Même si pour l'ensemble des pays considérés dans cette étude, la décentralisation a un impact positif et significatif quel que soit le type de service public, il faut tout de même mentionner qu'il y a des pays dans lesquels l'impact de la décentralisation dépend de la nature du service public. Il va donc falloir que des initiatives ardues soient prises pour poursuivre et améliorer la concrétisation effective des transferts de compétences aux collectivités locales et pour susciter une plus grande participation de la population à la gestion des affaires locales.





## Références

- Adamolekun, L. (1999). *Public administration in Africa*. Boulder, CO: Westview Press.
- Alderman, H. (1998). Social assistance in Albania: Decentralization and targeted transfers. LSMS Working Paper No. 134, Banque Mondiale.
- AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs). (2013). Rapport d'activité 2013. Disponible à [http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Rapport\\_activite\\_2013.pdf](http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/Rapport_activite_2013.pdf).
- Avallion M. (1998), « Reaching poor areas in a federal system », Policy Research Working Paper Series 1901, Banque Mondiale.
- Azfar, O., Kähkönen, S., Lanyi, A., Meagher, P., & Rutherford, D. (1999). Decentralization, governance and public services: The impact of institutional arrangements. Center for Institutional Reform and the Informal Sector, University of Maryland, Working Paper No. 255.
- Azfar O., & Livingston J. (2002). Federalist disciplines or local capture? An empirical analysis of decentralization in Uganda. Center for Institutional Reform and the Informal Center, University of Maryland.
- Bardhan, P., & Mookherjee, D. (2003). Poverty alleviation effort of West Bengal Panchayats. Disponible à <http://eml.berkeley.edu/~webfac/bardhan/papers/BardhMookhPanchayats.pdf>
- Chambas, G., Brun, J. F., & Rota Graziosi, G. (2007). La mobilisation de ressources propres locales en Afrique, Forum "Décentralisation et Gouvernance Locale. Nations Unies (Vienne, 26-29 juin 2007). Disponible à [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/La\\_mobilisation\\_de\\_ressources\\_propres\\_locales\\_en\\_Afrique.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/La_mobilisation_de_ressources_propres_locales_en_Afrique.pdf).
- Crook, R., & Manor, J. (2000). Democratic decentralization. Banque Mondiale OED Working Paper Series No. 11. Disponible à <http://ieg.worldbank.org/Data/reports/demcratc.pdf>.
- De Mello, L., & Barenstein, M. (2001). Fiscal decentralization and governance: A cross-country analysis. International Monetary Fund Working Paper 01/71.
- De Tocqueville, A. (1840). *De la démocratie en Amérique II*. Paris: Les Éditions Gallimard, 1992. Collection: Bibliothèque de la Pléiade (tome I, pp. 507-1193)
- Dia, M. (1996). Africa's management in the 1990s and beyond: Reconciling indigenous and transplanted institutions. Banque Mondiale.
- Fisman, R., & Gatti, R. (2000). Decentralization and corruption: Evidence across countries. Banque Mondiale PREM Policy Research Working Paper 2290.
- Fiszbein, A. (1997). The emergence of local capacity: Lessons from Colombia. *World Development*, 25(7), 1029-1043.
- Galasso, E., & Ravallion, M. (2001). Decentralised targeting of an anti-poverty program. Development Research Group Working Paper, Banque Mondiale.
- Habibi, N., Huang, C., Miranda, D., Murillo, V., Ranis, G., Sarkar, M., & Stewart, F. (2001). Decentralization in Argentina. Economic Growth Center Discussion Paper 825, Yale University.
- Hayek, F. (1945). The use of knowledge in society. *American Economic Review*, 35, 519-530.
- Hounmenou, K. (2006). Décentralisation, gouvernance participative et dynamiques locales de développement: Cas des communes du Bénin. Thèse de doctorat en sciences économiques.
- Huther, J., & Shah, A. (1998). Applying a simple measure of good governance to the debate on fiscal decentralization. Policy Research Working Paper No. 1894, Banque Mondiale.
- Jütting, J., Kauffmann, C., McDonnell, I., Osterrieder, H., Pinaud, N., & Wegner, L. (2004). Decentralization and poverty in developing countries: Exploring the impact. Development

Centre Working Paper No. 236, Organisation de Coopération et de Développement Economique, Paris.

- Klipp, K., & Müller, U. (2009). De la subsidiarité à la réussite: L'impact de la décentralisation sur la croissance économique. Etude commanditée par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).
- Kuncoro, A. (2000). The impact of licensing decentralization on firm location choice: The case of Indonesia. Papier présenté, Annual Bank Conference on Development Economics.
- Leftwich, A. (1993). Governance, democracy and development in the Third World. *Third World Quarterly*, 14(3), 605-624.
- Litvack, J., & Seddon, J. (2000). Decentralization briefing notes. Banque Mondiale.
- Ndegwa, S. N. (2002). Decentralization in Africa: A stocktaking survey. Africa Region Working Paper Series No. 40, Banque Mondiale.
- Ouedraogo, H. M. G. (2003). Decentralization and local governance: Experiences from francophone West Africa. *Public Administration and Development*, 23.
- Pichon, P. E. (2006). Perception et réduction du risque lors de l'achat de produits alimentaires en grande distribution: Facteurs d'influence et rôle de la confiance. Thèse de doctorat, Toulouse.
- Poulin, Y. (2004). Les décentralisations en Afrique, qu'avons-nous appris? *Télescope*, 11(3).
- Treisman, D. (2000). Decentralization and the quality of government. Department of Political Science Working Paper, University of California, Los Angeles.

## Annexe

### Tableau A.1: Liste des questions utilisées pour l'estimation de l'indice de décentralisation (extrait Round 4 Afrobarometer Survey in Benin: Data Codebook)

#### Question number: Q60A

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Making the Assembly's program of work known to ordinary people?*

Variable label: How well local council making work known

Values: 1-4, 9, 998, -1

Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion

#### Question number: Q60B

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Providing citizens with the information about the Assembly's budget (i.e. revenues and expenditures)?*

Variable label: How well local council providing budget information

Values: 1-4, 9, 998, -1

Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion

#### Question number: Q60C

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Allowing citizens like yourself to participate in the Assembly decisions?*

Variable label: How well local council allowing citizen participation

Values: 1-4, 9, 998, -1

Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion

#### Question number: Q60D

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Consulting others (including traditional, civic, and community leaders) before making decisions?*

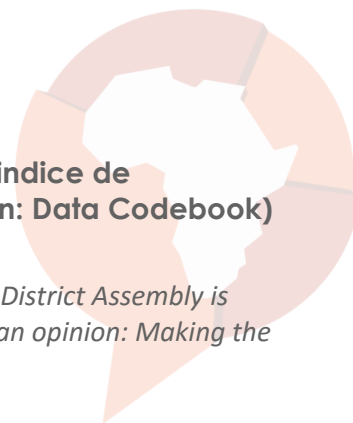
Variable label: How well local council consulting others

Values: 1-4, 9, 998, -1

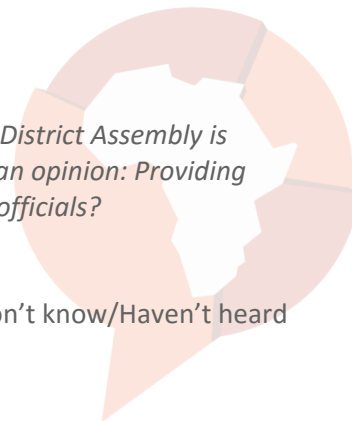
Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion







**Question number: Q60E**

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Providing effective ways to handle complaints about Assembly men/women or local officials?*

Variable label: How well local council handling complaints

Values: 1-4, 9, 998, -1

Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion

**Question number: Q60F**

Question: *How well or badly do you think your Metropolitan, Municipal or District Assembly is practicing the following procedures, or haven't you heard enough to have an opinion: Guaranteeing that local government revenues are used for public services and not for private gain?*

Variable label: How well local council using government revenues

Values: 1-4, 9, 998, -1

Value labels: 1=Very badly, 2=Fairly badly, 3=Fairly well, 4=Very well, 9=Don't know/Haven't heard enough, 998=Refused to answer, -1=Missing data

Source: Nigeria Afrobarometer Round 3.5

Note: Interviewer probed for strength of opinion

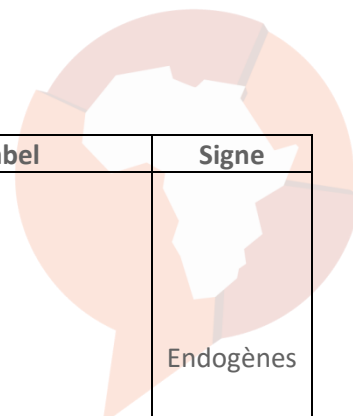


Tableau A.2: Liste des variables et signes attendus

Variables	Désignation	Label	Signe
QOSSP1	Amélioration des conditions de vie des pauvres	1 si amélioration et 0 si non	Endogènes
QOSSP2	Amélioration des services de santé de base		
QOSSP3	Satisfaction des besoins en éducation		
QOSSP4	Fourniture de services d'eau et d'assainissement		
QOSSP5	Sécurité alimentaire pour tous		
QOSSP6	Fourniture fiable d'électricité		
ID	Indice de la décentralisation	Variable quantitative	
HOMME	Sexe de l'enquêté	1 si homme et 0 si femme	Incertain
PRIM	Niveau d'instruction	1 si niveau primaire et 0 si non	Incertain
SECON		1 si niveau secondaire et 0 si non	
SUP		1 si niveau supérieur et 0 si non	
ZHURB	Habiter en zone urbaine	1 si oui et 0 si non	Incertain
DEMO	Qualité ou niveau de la démocratie	1 si les idéaux de la démocratie sont observés et 0 si non	+
AFFAP	Etre intéressé par les affaires publiques	1 si oui et 0 si non	+
INFO	Suivre les informations (l'actualité)	1 si oui et 0 si non	Incertain
AGE	L'âge de l'intéressé	Variable quantitative	Incertain
PARTIPO	Etre proche d'un parti politique	1 si oui et 0 si non	+

Tableau A.3: Résultats des estimations

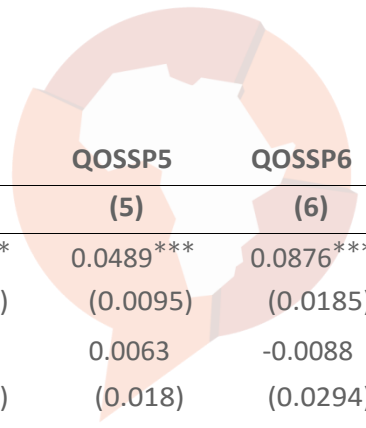
	QOSSP1	QOSSP2	QOSSP3	QOSSP4	QOSSP5	QOSSP6
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<b>ID</b>	0.1078*** (0.0094)	0.2099*** (0.0168)	0.1967*** (0.0176)	0.2258*** (0.0155)	0.1388*** (0.0095)	0.3505*** (0.0185)
<b>HOMME</b>	0.0101 (0.0177)	0.063** (0.0282)	0.0203 (0.0289)	-0.0193 (0.0276)	0.018 (0.018)	-0.0354 (0.0294)
<b>PRIM</b>	0.0964*** (0.0279)	0.2221*** (0.0442)	0.2838*** (0.0456)	0.2055*** (0.0436)	0.0838*** (0.0284)	0.2353*** (0.0462)
<b>SECON</b>	0.2338*** (0.0298)	0.2407*** (0.047)	0.2253*** (0.0483)	0.2383*** (0.0466)	0.1169*** (0.0304)	0.1132** (0.0491)
<b>SUP</b>	0.1474*** (0.0494)	0.248*** (0.0774)	0.0931 (0.0779)	0.0701 (0.0757)	-0.0659 (0.0511)	-0.0780 (0.0814)
<b>ZHURB</b>	-0.0061 (0.0191)	-0.0004 (0.0305)	-0.0699** (0.0312)	0.255*** (0.0297)	0.0115 (0.0196)	0.2042*** (0.0321)
<b>DEMO</b>	0.5509*** (0.0176)	0.6992*** (0.0279)	0.7528*** (0.0285)	0.5442*** (0.0273)	0.4586*** (0.0179)	0.7145*** (0.0291)
<b>AFFAP</b>	0.066*** (0.0188)	0.0746** (0.0295)	0.0436 (0.0302)	0.0733** (0.029)	0.1026*** (0.0192)	0.0987*** (0.0311)
<b>INFO</b>	0.014 (0.0208)	-0.0091 (0.0331)	-0.0219 (0.0338)	0.2168*** (0.0323)	0.0623*** (0.0212)	0.1495*** (0.0345)
<b>AGE</b>	-0.0134*** (0.003)	-0.0187*** (0.0049)	-0.0185*** (0.0051)	-0.0139*** (0.0047)	-0.0093*** (0.003)	-0.0015 (0.0051)
<b>PARTIPO</b>	0.1116*** (0.0186)	0.14*** (0.0292)	0.1453*** (0.0299)	0.1121*** (0.0288)	0.1022*** (0.0189)	0.1799*** (0.0307)
<b>cons</b>	-0.8929*** (0.0694)	-0.2344** (0.1123)	-0.0350 (0.1164)	-0.9444*** (0.1084)	-1.0337*** (0.0705)	-1.3282*** (0.1177)
<b>N</b>	23215	23274	23243	23143	23023	20821
<b>R<sup>2</sup>-McFadden</b>	0.145	0.1812	0.1647	0.1285	0.1375	0.1448
<b>Prob &gt; F</b>	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000

Note: Niveau de significativité: (\*\*\*) :1% ; (\*\*):5% ; et (\*): 10%

<b>QOSSP1</b>	Amélioration des conditions de vie des pauvres
<b>QOSSP2</b>	Amélioration des services de santé de base
<b>QOSSP3</b>	Satisfaction des besoins en éducation
<b>QOSSP4</b>	Fourniture de services d'eau et d'assainissement
<b>QOSSP5</b>	Sécurité alimentaire pour tous
<b>QOSSP6</b>	Fourniture fiable d'électricité

Source: L'auteur

Tableau A.4: Estimation des effets marginaux



	QOSSP1	QOSSP2	QOSSP3	QOSSP4	QOSSP5	QOSSP6
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<b>ID</b>	0.0398*** (0.0094)	0.0496*** (0.0168)	0.0443*** (0.0176)	0.0564*** (0.0155)	0.0489*** (0.0095)	0.0876*** (0.0185)
<b>HOMME</b>	0.0037 (0.0177)	0.0149** (0.0282)	0.0045 (0.0289)	-0.0048 (0.0276)	0.0063 (0.018)	-0.0088 (0.0294)
<b>PRIM</b>	0.0357*** (0.0279)	0.0520*** (0.0442)	0.0631*** (0.0456)	0.0513*** (0.0436)	0.0297*** (0.0284)	0.0586*** (0.0462)
<b>SECON</b>	0.0865*** (0.0298)	0.0567*** (0.047)	0.0506*** (0.0483)	0.0594*** (0.0466)	0.0412*** (0.0304)	0.0282** (0.0491)
<b>SUP</b>	0.0556*** (0.0494)	0.0568*** (0.0774)	0.0207 (0.0779)	0.0175 (0.0757)	-0.0228 (0.0511)	-0.0195 (0.0814)
<b>ZHURB</b>	-0.0022 (0.0191)	-0.0000 (0.0305)	-0.0158** (0.0312)	0.0636*** (0.0297)	0.0040 (0.0196)	0.0509*** (0.0321)
<b>DEMO</b>	0.1999*** (0.0176)	0.1646*** (0.0279)	0.1695*** (0.0285)	0.1351*** (0.0273)	0.1595*** (0.0179)	0.1767*** (0.0291)
<b>AFFAP</b>	0.0242*** (0.0188)	0.0176** (0.0295)	0.0098 (0.0302)	0.0183** (0.029)	0.0358*** (0.0192)	0.0246*** (0.0311)
<b>INFO</b>	0.0051 (0.0208)	-0.0021 (0.0331)	-0.0049 (0.0338)	0.0541*** (0.0323)	0.0220*** (0.0212)	0.0373*** (0.0345)
<b>AGE</b>	-0.0049*** (0.003)	-0.0044*** (0.0049)	-0.0041*** (0.0051)	-0.0034*** (0.0047)	-0.0032*** (0.003)	-0.0003 (0.0051)
<b>PARTIPO</b>	0.0409*** (0.0186)	0.0332*** (0.0292)	0.0329*** (0.0299)	0.0279*** (0.0288)	0.0357*** (0.0189)	0.0449*** (0.0307)

**Note:** Niveau de significativité: (\*\*\*) : 1%; (\*\*): 5%; et (\*): 10%  
 Source: L'auteur




**Tableau A.5: Impact de la décentralisation sur la qualité de l'offre des services socio-publics par pays**

	<b>Impact positif significatif</b>	<b>Impact négatif significatif</b>	<b>Impact non significatif</b>
<b>QOSSP1 (pauvreté)</b>	Bénin, Botswana, Ghana, Lesotho, Libéria, Mali, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Ouganda	Madagascar	Burkina Faso, Cap-Vert, Kenya, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe
<b>QOSSP2 (santé)</b>	Bénin, Botswana, Cap-Vert, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe		Burkina Faso, Ghana, Lesotho, Mozambique, Zambie
<b>QOSSP3 (éducation)</b>	Bénin, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Ouganda, Zimbabwe		Burkina Faso, Lesotho, Mozambique, Tanzanie, Zambie
<b>QOSSP4 (eau/assainissement)</b>	Bénin, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe		Burkina Faso, Madagascar, Mozambique, Namibie, Zambie
<b>QOSSP5 (sécurité alimentaire)</b>	Bénin, Cap-Vert, Ghana, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe		Botswana, Burkina Faso, Kenya, Madagascar, Mozambique, Afrique du Sud, Zambie
<b>QOSSP6 (électricité)</b>	Botswana, Burkina, Cap-Vert, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Namibie, Nigéria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zimbabwe		Bénin, Ghana, Mozambique

Source: Compilé par l'auteur à partir des estimations pays

## Recent Afrobarometer working papers

- 
- No. 164 Mattes, Robert & Mulu Teka. Ethiopians' views of democratic government: Fear, ignorance, or unique understanding of democracy? 2016.
- No. 163 Manacorda, Marco & Andrea Tesesi. Liberation technology: Mobile phones and political mobilization in Africa. 2016.
- No. 162 Albaugh, Ericka A. Language, education, and citizenship in Africa. 2016.
- No. 161 De Kadt, D., & Evan S. Lieberman. Do citizens reward good service? Voter responses to basic service provision in southern Africa. 2015
- No. 160 Aquino, J. A. The effect of exposure to political institutions and economic events on demand for democracy in Africa. 2015
- No. 159 Tsubura, Machiko. Does clientelism help Tanzanian MPs establish long-term electoral support? 2015
- No. 158 Claire, Adida L., Karen E. Ferree, Daniel N. Posner, & Amanda L. Robinson. Who's asking? Interviewer coethnicity effects in African survey data. 2015
- No.157 Bratton, Michael & E. Gyimah-Boadi. Political risks facing African democracies: Evidence from Afrobarometer. 2015
- No.156 Croke, Kevin, Guy Grossman, Horacio A. Larreguy, & John Marshall. Deliberate disengagement: How education decreases political participation in electoral authoritarian regimes. 2015
- No.155 Bleck, Jaimie & Kristin Michelitch. On the primacy of weak public service provision in rural Africa: Malians redefine 'state breakdown' amidst 2012 political crisis. 2015
- No.154 Leo, Benjamin, Robert Morello, & Vijaya Ramachandran. The face of African infrastructure: Service availability and citizens' demands. 2015
- No. 153 Gottlieb, Jessica, Guy Grossman, & Amanda Lea Robinson. Do men and women have different policy preferences, and if so, why? 2015
- No. 152 Mattes, Robert & Samantha Richmond. Are South Africa's youth really a 'ticking time bomb'? 2015
- No. 151 Mattes, Robert. South Africa's emerging black middle class: A harbinger of political change? 2014
- No. 150 Cheeseman, Nic. Does the African middle class defend democracy? Evidence from Kenya. 2014
- No. 149 Schaub, Max. Solidarity with a sharp edge: Communal conflict and local collective action in rural Nigeria. 2014
- No.148 Peiffer, Caryn & Richard Rose. Why do some Africans pay bribes while other Africans don't? 2014
- No. 147 Ellis, Erin. A vote of confidence: Retrospective voting in Africa. 2014
- No. 146 Hollard, Guillaume & Omar Sene. What drives quality of schools in Africa? Disentangling social capital and ethnic divisions. 2014
- No. 145 Dionne, Kim Yi, Kris L. Inman, & Gabriella R. Montinola. Another resource curse? The impact of remittances on political participation. 2014
- No. 144 Carlson, Elizabeth. Social desirability bias and reported vote preferences in Africa surveys. 2014
- No. 143 Ali, Merima, Odd-Helge Fjeldstad, & Ingrid Hoem Sjørnsen. To pay or not to pay? Citizens' attitudes towards taxation in Kenya, Tanzania, Uganda and South Africa. 2013
- No. 142 Bodenstein, Thilo. Ethnicity and individual attitudes towards international investors: Survey evidence from sub-Saharan Africa. 2013

## Afrobarometer Working Papers Series

**Editor:** Michael Bratton, mbratton@msu.edu

**Editorial Board:** E. Gyimah-Boadi, Carolyn Logan, Robert Mattes, Leonard Wantchekon

Afrobarometer publications report the results of national sample surveys on the attitudes of citizens in selected African countries toward democracy, markets, civil society, and other aspects of development. Afrobarometer publications are simultaneously co-published by the six Afrobarometer Core Partner and Support Unit Institutions. All Afrobarometer publications can be searched and downloaded from [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

Support for Afrobarometer is provided by the UK's Department for International Development (DFID), the Mo Ibrahim Foundation, the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA), the United States Agency for International Development (USAID), and the World Bank.

### Core partners:



**Center for Democratic Development (CDD-Ghana)**

95 Nortei Ababio Street, North Airport Residential Area  
P.O. Box LG 404, Legon-Accra, Ghana  
Tel: +233 21 776 142  
Fax: +233 21 763 028  
[www.cddghana.org](http://www.cddghana.org)



**Institute for Development Studies (IDS), University of Nairobi**

P.O. Box 30197, Nairobi, 00100, Kenya  
Tel: +254 20 2247968  
Fax: +254 20 2222036  
[www.ids.uonbi.ac.ke](http://www.ids.uonbi.ac.ke)



**Institute for Empirical Research in Political Economy (IREEP)**

Arconville, Lot 104 - Parcelle J, 02 BP: 372, Cotonou, République du Bénin  
Tel: +229 21 363 873/ 229 94 940 108  
Fax: +229 21 362 029  
[www.ireep.org](http://www.ireep.org)



**Institute for Justice and Reconciliation (IJR)**

105 Hatfield Street, Gardens, 8001, Cape Town, South Africa  
Tel: +27 21 763 7128  
Fax: +27 21 763 7138  
[www.ijr.org.za](http://www.ijr.org.za)

### Support units:

**MICHIGAN STATE UNIVERSITY**

**Michigan State University (MSU)  
Department of Political Science**

East Lansing, MI 48824  
Tel: +1 517 353 6590; Fax: +1 517 432 1091  
[www.polisci.msu.edu](http://www.polisci.msu.edu)



**University of Cape Town (UCT)**

Democracy in Africa Research Unit  
Centre for Social Science Research  
Private Bag Rondebosch 7701, South Africa  
Tel: +27 21 650 3827  
Fax: +27 21 650 4657  
[www.cssr.uct.org.za](http://www.cssr.uct.org.za)